

LE PUBLICISTE.

SEXTIDI 6 Vendémiaire, an VII.

Détails sur la prise d'Alexandrie, de Rosette et du Caire par l'armée française. — Proclamations publiées par le général Buonaparte avant et après la prise d'Alexandrie. — Proclamation du général Vaugeois et du commissaire français à Malte. — Etat des vaisseaux anglais et français qui ont été coulés bas ou démantés. — Rixe élevée entre une partie de la garnison française de Turin et des soldats piémontais.

E G Y P T E.

Extrait de lettres authentiques d'Alexandrie, en date du 17 thermidor.

L'entrée triomphante de Buonaparte à Alexandrie, à Rosette & au Caire est connue. Les détails ne le sont pas encore, et méritent de l'être. C'est le 13 messidor que notre escadre étoit arrivée dans la rade d'Alexandrie : dans la nuit même, le débarquement eut lieu. Buonaparte descendit sur une galère, à la suite des colonnes.

Le 14, on se prépara à l'attaque d'Alexandrie, sans avoir d'artillerie à terre : on eut recours à l'escalade & à la bayonnette : deux à trois cents hommes furent tués ou blessés : les divisions assaillantes étoient commandées par Klber & Menou. Le premier a été blessé à la tête d'un coup de feu ; le second, montant à l'assaut, a entraîné avec lui des pierres qui lui ont blessé la cuisse.

Aussi-tôt après l'occupation d'Alexandrie, le désarmement y a été effectué sans violence : le schérif a été maintenu dans ses fonctions & décoré de l'écharpe tricolore.

Buonaparte avoit mandé les chefs des arabes, & avoit fait un traité avec eux. Mais, soit que cette convention n'ait pas été répandue assez tôt, ou qu'elle ait été violée, les arabes ont le 3 thermidor, égorgé neuf matelots du *Tonnant*. Le même jour, trente à trente-cinq d'entre eux ont été cernés & tués par notre cavalerie, dans les environs d'Alexandrie.

Rosette a ouvert ses portes & envoyé une députation. L'armée s'est avancée par le Nil vers le Caire. Buonaparte la commandoit en personne : il a attaqué lui-même le Caire, avec les généraux Vial & Bon. La prise d'assaut d'un fort important a déterminé la ville à se rendre le 5 thermidor. Elle renferme 400 mille habitans.

Une adresse de l'amiral Bruoys à l'armée navale, en date du 10 thermidor, porte que les beys avoient mis tout leur espoir & toutes leurs ressources dans la défense du Caire, capitale de l'Egypte : que dix mille mameloucks à cheval y ont attaqué nos troupes avec impétuosité ; qu'ils ont été repoussés ; que mille d'entre eux ont été tués en pièces ; qu'un plus grand nombre s'est noyé dans le fleuve ; que tout le reste a pris la fuite, frappé de la plus grande consternation & presque tous blessés ; que nous avons pris tous leurs bagages, trois cents chameaux chargés, & plus de trois cents chevaux richement enharnachés.

Tout ce qui est relatif à la discipline des troupes a été strictement observé.

C'est par ses proclamations & ses relations de batailles écrites du style de César, que Buonaparte a d'abord été an-

noncé au monde. Son génie & sa politique ne se déploieront pas avec moins d'éclat dans un pays où, depuis le désastre de la flotte, il est comme abandonné à lui-même & aux seules forces de son armée. On en jugera par les pièces suivantes :

A bord de l'Orient, le 4 messidor, an 6.

Buonaparte, membre de l'Institut national et général en chef.

Soldats, vous allez entreprendre une conquête dont les effets sur la civilisation & le commerce sont incalculables.

Vous porterez à l'Angleterre le coup le plus sensible & le plus funeste, en attendant que vous puissiez lui donner le coup de mort.

Nous ferons quelques marches fatigantes ; nous livrerons plusieurs combats ; nous réussirons dans toutes nos entreprises ; les destins sont pour nous.

Les beys mameloucks qui favorisent exclusivement le commerce anglais, qui ont couvert d'avanies nos négocians, & tyrannisé les malheureux habitans du Nil, quelques jours après notre arrivée, n'existeront plus.

Les peuples avec lesquels nous allons vivre, sont Mahométans. Leur premier article de foi est celui-ci : *il n'y a d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète*. Ne le contredisez pas ; agissez avec eux, comme vous avez agi avec les Juifs, avec les Italiens. Ayez des égards pour leurs muphtis & leurs imans, comme vous en avez eus pour les rabbins & les évêques. Ayez pour les cérémonies que prescrit l'*Alcoran*, pour les mosquées, la même tolérance que vous avez eue pour les couvens & les synagogues, pour la religion de Moïse, & de Jésus-Christ.

Les légions Romaines protégeoient toutes les religions. Vous trouverez ici des usages différens de ceux de l'Europe ; il faut vous y accoutumer.

Les peuples chez lesquels nous allons, traitent les femmes différemment que nous ; mais dans tous les pays, celui qui les viole est un monstre.

Le pillage n'empêchit qu'un petit nombre d'hommes ; il nous déshonore ; il détruit nos ressources ; il nous rend ennemis des peuples qu'il est de notre intérêt d'avoir pour amis.

La première ville qui se présente à nous, a été bâtie par *Alexandre*. Nous trouverons à chaque pas de grands souvenirs dignes d'exciter l'émulation des Français.

Signé BUONAPARTE.

Par ordre du général en chef,
Le général de division, chef de l'état-major de l'armée,
ALEXANDRE BERTHIER.

Au quartier-général, à bord de l'Orient,
le 6 messidor, an 6.

Buonaparte, membre de l'Institut national, général en chef, ordonne :

Art. 1^{er}. Les généraux commandant les divisions détachées feront mettre, par le commissaire des guerres, le payeur de la division, un officier de l'état-major & un check du pays, le scellé sur les caisses des revenus publics, sur les maisons & registres des fermiers des mamelouks.

II. Les mamelouks seront arrêtés & traduits au quartier-général de l'armée,

III. Toutes les villes & villages seront désarmés.

IV. Tous les chevaux seront requis & seront remis au chef de brigade de cavalerie de la division, qui fera sur-le-champ monter les soldats qui, à cet effet, suivront la division, portant leurs selles & brides; il est défendu aux officiers de quelque grade que ce soit, de prendre aucun cheval, que la cavalerie ne soit montée; il est défendu aux hommes qui sont montés de changer de chevaux.

V. Tous les chevaux propres à l'artillerie seront remis au commandant de l'artillerie de la division, qui aura des harnais & des charretiers tout prêts.

VI. Les chameaux seront loués & mis à la disposition du commandant de l'artillerie; ceux qui appartiennent aux mamelouks ou qui seroient pris à l'ennemi, seront donnés à l'artillerie, pour porter les pièces de trois, les cartouches d'infanterie, les munitions de canons, ce qui diminuera le plus possible les caissons; il y aura un chameau par division, à la disposition du commandant du génie, pour porter les outils des pionniers.

VII. Chaque bataillon aura deux chameaux pour porter ses bagages; le chef de brigade & le quartier-maître en auront un pour porter la caisse & les registres du corps; ils ne pourront avoir ces chameaux, que lorsque l'artillerie aura ce qui lui est nécessaire.

VIII. Les commandans d'artillerie, les commandans de cavalerie, donneront un reçu aux commissaires des guerres, des chevaux & chameaux qu'ils auront reçus.

IX. Le commissaire des guerres en enverra l'état à l'ordonnateur en chef; le chef de brigade de cavalerie enverra l'état au général Dugua, & l'adjutant-général de la division à l'état-major.

X. Les chevaux & chameaux pris à l'ennemi, après un combat & après avoir tué ou fait prisonnier celui qui les montoit, seront payés sur l'ordre du général de division, savoir: quatre louis le cheval & six le chameau. Le général d'artillerie payera de même ceux qui lui seront remis, & le quartier-maître du corps ceux qui seront remis au corps.

XI. Lorsque tous les régimens de cavalerie seront montés, on enverra les chevaux au général Dugua, & les chameaux au parc d'artillerie.

XII. Tout soldat qui entrera dans les maisons des habitans, pour voler des chevaux & chameaux, sera puni conformément à l'article premier de l'ordre du 3 messidor.

Signé BUONAPARTE,

Par ordre du général en chef,

Le génér. de division, chef de l'état-général major de l'armée.
ALEXANDRE BERTHIER.

A Alexandrie, le 14 messidor an 6 de la république française, une & indivisible; le 1^{er} du mois de Mubarsem, l'an de l'Hégire 1215.

Buonaparte, membre de l'Institut national, général en chef.

Depuis assez long-tems les beys qui gouvernent l'Egypte

insultent à la nation française, & couvrent les négocians d'avanies; l'heure de leur châtimement est arrivée.

Depuis trop long-tems ce ramassis d'esclaves achetés dans le Caucase, & la Géorgie, tyrannise la plus belle partie du monde; mais Dieu, de qui dépend tout, a ordonné que leur empire finit.

Peuples de l'Egypte, on vous dira que je viens pour détruire votre religion; ne le croyez pas. Répondez que je viens de vous restituer vos droits, punir les usurpateurs, & que je respecte plus que les mamelouks, Dieu, son prophète Mahomet & l'alcoran.

Dites-leur que tous les hommes sont égaux devant Dieu. La sagesse, les talens & les vertus, mettent seuls de la différence entre eux.

Or, quelle sagesse, quels talens, quelles vertus distinguent les mamelouks, pour qu'ils aient exclusivement tout ce qui rend la vie aimable & douce?

Y a-t-il une belle terre? Elle appartient aux mamelouks. Y a-t-il une belle esclave, un beau cheval, une belle maison? Cela appartient aux mamelouks.

Si l'Egypte est leur ferme, qu'ils montrent le bail que Dieu leur en a fait. Mais Dieu est juste & miséricordieux pour le peuple.

Tous les Egyptiens seront appelés à gérer toutes les places. Les plus sages, les plus instruits, les plus vertueux, gouverneront, & le peuple sera heureux.

Il y avoit jadis parmi vous de grandes villes, de grands canaux, un grand commerce. Qui a tout détruit, si ce n'est l'avarice, les injustices & la tyrannie des mamelouks?

Cadis, cheiks, imans, tchorbadgis, dites au peuple que nous sommes amis des vrais Musulmans. N'est-ce pas nous qui avons détruit le pape, qui disoit qu'il falloit faire la guerre aux Musulmans? N'est-ce pas nous qui avons détruit les chevaliers de Malte, parce que ces insensés croyoient que Dieu vouloit qu'ils fissent la guerre aux Musulmans? N'est-ce pas nous qui avons, dans tous les siècles, été les amis du grand-seigneur, (que Dieu accomplisse ses desirs!) & l'ennemi de ses ennemis? Les mamelouks, au contraire, ne se sont-ils pas toujours révoltés contre l'autorité du grand-seigneur, qu'ils ne connoissoient? Ils ne font que leurs caprices.

Trois fois heureux ceux qui seront avec nous; ils prospéreront dans leur fortune & leur rang! Heureux ceux qui seront neutres; ils auront le tems d'apprendre à nous connoître, & ils se raijeront avec nous!

Mais malheur, trois fois malheur à ceux qui s'armeront pour les mamelouks & combattront contre nous; non, il n'y aura pas d'espérance pour eux; ils périront!

Art. 1^{er}. Tous les villages situés dans un rayon de trois lieues des endroits où passera l'armée, enverront une députation pour faire connoître au général commandant les troupes qu'ils sont dans l'obéissance, & le prévenir qu'ils ont arboré le drapeau de l'armée, (blanc, bleu & rouge).

II. Tous les villages qui prendront les armes contre l'armée française, seront brûlés.

III. Tous les villages qui se seront soumis à l'armée mettront, avec le pavillon du grand-seigneur, notre armée celui de l'armée.

IV. Les cheiks feront mettre les scellés sur les biens maisons & propriétés qui appartiendront aux mamelouks & auront soin que rien ne soit détourné.

V. Les cheiks, les cadis & les imans, continueront

les fonctions de leurs places. Chaque habitant restera chez lui, & les prières continueront comme à l'ordinaire. Chacun remerciera Dieu de la destruction des mamelouks, & criera : Gloire au sultan, gloire à l'armée française son amie, malédiction aux mamelouks, & bonheur au peuple d'Égypte !

Signé, BUONAPARTE.

I T A L I E.

De Malte, le 14 fructidor.

C'est le 11 de ce mois, à dix heures du matin, que le vaisseau le *Guillaume-Tell*, commandé par le contre-amiral Villeneuve (la *Diane*, portant le contre-amiral Decres, & la *Justice* sont entrés dans notre port.

Le général Vaubois & Regnault (de Saint-Jean-d'Angély) ont aussi-tôt fait publier une proclamation pour annoncer les triomphes de Buonaparte en Égypte, & l'échec de notre flotte. En voici l'extrait :

« Notre escadre n'avoit pu, disent-ils, entrer dans le port d'Alexandrie, dont le mouillage avoit trop peu de fond ; elle a jetté l'ancre en rade, à environ une lieue & demie. C'est là qu'elle a été attaquée, le 15 thermidor, à cinq heures du soir, par l'escadre anglaise forte de quinze vaisseaux contre treize.

« Cependant nos braves marins, commandés par l'amiral Bruyes, ont fait une vigoureuse résistance, quand, au bout d'une heure de combat, l'amiral a été tué d'un coup de canon. La victoire, fidèle sur terre à nos légions, a échappé à nos marins. Mais ils seront vengés. Déjà la perte de l'ennemi a consolé leurs larmes. Les Anglais ont eu, à ce qu'on assure, leur amiral tué également. Ils avoient cinq à six vaisseaux désemparés de tous leurs mâts, les autres maltraités.

« Les soldats du régiment de Malte étoient à terre avec les légions victorieuses de Buonaparte. La galère se trouvoit dans le port avec le convoi qui n'a pas souffert la moindre atteinte ; & les deux demies-galères de Civita-Vecchia, montées par quelques Maltois, protégeoient l'aiguade à Penibouchure du Nil, & n'ont même pas été attaquées. »

Signés, VAUBOIS & REGNAUD.

Le citoyen Gantheaume, chef de l'état-major, qui étoit à bord de l'*Orient*, quoique grièvement blessé, est heureusement sauvé au moment de l'explosion, ainsi que l'équipage.

Huit frégates étoient dans le port, & y sont restées intactes, avec les chaloupes canonnières & les petits bâtiments. Les premières dépêches apprendront sûrement qu'on a ajouté encore au mal fait Anglais hors d'état de quitter le lieu du combat.

Les proclamations faites par Buonaparte sont dignes du vainqueur de l'Italie ; elles ont été composées & imprimées à bord de l'*Orient*, dans la traversée de Malte à Alexandrie.

Situation de la rade de Bequiers, le 16 thermidor, à midi, (lendemain du combat naval).

- 1°. Un vaisseau anglais échoué à l'est de Pécuil.
- 2°. Un *idem* à trois ponts, démanté de tous mâts. — Le *Guerrier*, coulé bas. — Le *Conquérant* n'ayant que son mât d'artimon.
- 3°. Un vaisseau anglais, n'ayant que ses bas mâts. — Le *Spartiate* n'ayant que son mât de misaine.
- 4°. Un vaisseau anglais n'ayant que ses bas mâts. — Le *Aiglon* démanté de tous mâts.
- 5°. Un vaisseau anglais n'ayant que ses bas mâts. — Le

Peuple-Souverain coulé bas. — Le *Franklin* n'ayant que son mât de misaine.

6°. 7°. 8°. Trois vaisseaux anglais.

9°. 10°. 11°. Trois *idem*, dont un démanté de tous mâts ; l'autre n'ayant que son bas mât en misaine, & l'autre ses bas mâts. — Le vaisseau l'*Orient*, brûlé entre eux.

12°. Un vaisseau anglais démanté de son grand mât de hune. — Le *Tonnant* démanté de tous mâts.

13. Un vaisseau anglais. — Un brick anglais. — L'*Heureux*, échoué. — Le *Mercur*, échoué. — Le *Thimoléon*, brûlé & échoué.

14°. Un vaisseau anglais démanté de tous mâts sur la côte de Rosette.

15°. Un *idem* mouillé au large du précédent.

Un dedans de la ligne la *Sérieuse*, coulée bas ; & l'*Arthémise*, brûlée.

(Pièce authentique.)

Extrait d'une lettre de Turin, du 1^{er} jour complémentaire.

Hier, à l'heure de la promenade, quelques voitures découvertes sortirent de la citadelle, & passant par les rues les plus fréquentées, firent le tour de la ville, donnant le spectacle ridicule de quelques militaires déguisés en femmes ou travestis en bourgeois. Ceux qui figuroient les laquais derrière les voitures, étoient habillés de noir avec l'épée au côté & le chapeau sous le bras. C'est-là l'habit de deuil de la cour, & le costume ordinaire des hommes de loi & des employés dans les bureaux. Cette espece de mascarade étoit escortée par des hussards, contre lesquels une partie des habitans étoient déjà irrités, parce que la veille, courant au grand galop dans les rues de cette ville, extrêmement peuplée, ils avoient causé la mort d'une pauvre femme.

Pendant une rixe s'élevoit dans un autre quartier de la ville, entre des soldats des deux nations. Une foule immense, attirée par cet événement, se portoit vers la citadelle à la suite des Français, qui se replioient de ce côté. Les hussards, de retour de leur promenade, arrivèrent dans ce moment. Accueillis par des huées, ils s'en vengèrent par des coups de sabre.

La fermentation étoit à son comble ; déjà de part & d'autre, il y avoit des blessés. Mais la troupe piémontaise, arrivée en force, parvint à contenir les habitans, tandis que le général Ménard, qui heureusement se trouvoit à Turin, calma les Français. Il entra dans la citadelle, & concerta sur-le-champ avec le gouverneur de la ville, les mesures les plus sages pour le rétablissement de la tranquillité.

L'ambassadeur de France, Ginguéné, étoit ce jour-là à sa campagne, à une très-petite distance de Turin. Son hôtel qui se trouve précisément sur l'esplanade de la citadelle, fut protégé par un corps considérable d'infanterie piémontaise. Un corps de cavalerie de la même nation fut envoyé à sa maison de campagne, lui servit d'escorte pour rentrer en ville, & resta ensuite pour garder les dehors de Phôtel. La nuit a été parfaitement tranquille, & il paroît qu'il n'y a plus rien à craindre.

On dit que l'ambassadeur de France a formellement désapprouvé la conduite de quelques officiers qu'on accuse d'avoir, par leur imprudence, provoqué ces scènes qui auroient pu entraîner les plus grands malheurs.

Note du rédacteur. Nous publions cette relation, sans pouvoir en garantir l'authenticité. On sent assez que, sur cette affaire, comme sur toutes celles qui tiennent à la différence des opinions, il y aura des versions contra-

dictoires que nous ferons connoître, parce que nous ne cherchons que la vérité, & que nous n'avons d'autre desir que celui de montrer la plus grande impartialité. Nous sommes trop loin du théâtre des événemens qui ont eu lieu à Turin, pour pouvoir dire avec certitude à qui en est le tort. Ce qui nous porteroit cependant à croire que les détails que nous imprimons ici, sont assez exacts, c'est qu'on nous assure que le directoire exécutif a formellement approuvé la conduite de quelques-uns de nos militaires, pour n'avoir pas empêché de telles scènes dans un pays & contre un gouvernement allié de la république.

A U T R I C H E.

De Vienne, le 26 fructidor.

Le prince Reppin ayant reçu avant-hier un courrier de son cabinet, a eu à l'instant une conférence avec l'empereur, & est reparti le soir même pour Pétersbourg.

Le baron de Vincent, adjudant de sa majesté, n'est pas allé au-devant des troupes russes rassemblées sur les frontières de la Gallicie; il s'est, dit-on, rendu à Pétersbourg, pour se concerter avec le gouvernement russe sur la marche de ces troupes.

L L E M A G N E.

De Rastadt, le quatrième jour complémentaire.

Dans sa séance d'aujourd'hui, la députation a été divisée d'opinion; la majorité a insisté pour qu'on consentit à la démolition d'Elrenbreistein & à la cession de l'île Saint-Pierre, sans aucune réserve intérieure, persuadée que la légation française se désistera alors de ses prétentions sur le territoire de Kell & de Cassel.

La députation demandera une explication plus précise sur l'expression indéterminée de *dettes provinciales*, qui se trouve dans la dernière note française. Elle demandera en outre qu'à l'égard des lois sur l'émigration, il ne soit pas fait de distinction entre les pays cédés & les pays réunis.

Il ne sera probablement plus fait mention des autres dix-huit points qui étoient insérés dans la note de la députation. Mais la députation réitérera sa demande concernant l'évacuation des pays occupés par les troupes françaises sur la rive droite du Rhin.

On regardé ici comme douteux que les plénipotentiaires impériaux accèdent à ce *conclusion*.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

De Paris, le 5 vendémiaire.

On a publié ici aujourd'hui, avec beaucoup de pompe, la loi qui ordonne la levée de 200 mille hommes parmi les conscrits.

— On parle de beaucoup de réformes & de suppressions dans les bureaux de différens ministères où le nombre des employés s'est multiplié à l'infini.

On commence à sentir le besoin de l'économie dans les différentes parties de l'administration; si non, malgré nos incalculables ressources, il deviendroit à la longue tout à fait impossible de pourvoir à tant de dépenses qui nécessiteroient, chaque mois, de nouveaux impôts.

— Le *Journal de Malte* contient les plus grands détails sur les conquêtes de Buonaparte en Egypte & sur le combat naval. Il annonce que trois jours avant l'entrée de notre escadre à Alexandrie, la flotte anglaise avoit paru dans ce port; que Nelson y est revenu à-peu-près un mois après, & nous a attaqué le 15 thermidor. Il ajoute que la flotte anglaise est aussi maltraitée que la nôtre, mais que toutes nos chaloupes canonnières, les vaisseaux le *Causse*, le

Dubois, & tous nos bâtimens légers étoient en sûreté dans le port d'Alexandrie ou dans le Nil. Il ne nomme, parmi les morts, que l'amiral Bruyeis & le capitaine Petit-Thouars qui, ayant eu la cuisse emportée, n'a pas voulu descendre pour se faire panser.

D'autres lettres de Malte ne confirment point la rentrée du vaisseau le *Guerrier*; elles comptent au nombre des officiers qui ont péri, le capitaine Standel, commandant le *Spartiate*, & Trullet, commandant le *Thimolon*.

— Le courrier de Paris à Toulon, du 14 fructidor, a été attaqué & volé près d'Aix.

— Si on en croit une lettre de Saint-Jean-de-Luz, du 29 fructidor, Guillemardet seroit mort d'apoplexie à Madrid, & cette mort subite ne seroit pas naturelle.

Une autre lettre de Madrid, en date du 24 fructidor, peut servir à faire connoître ce qu'il y a d'exagéré dans ce bruit. Guillemardet se promenoit après dîner dans les jardins de Saint-Idéphonse, lorsqu'il fût saisi d'un froid si vil, qu'il s'évanouit & resta vingt minutes sans connoissance. On le porta en cet état dans sa voiture. Mais bientôt après, grâce aux soins qui lui furent donnés, il se rétablit entièrement. Il paya ainsi tribut au séjour de Saint-Idéphonse. Car, à la suite des orages du sommet des montagnes, convert de neige pendant une partie de l'année, il y regne un froid subtil qu'on ne brave pas impunément, à moins d'être accoutumé au climat.

— A Rastadt, comme à Paris, on a répandu le bruit de la déclaration de guerre de la Porte Ottomane à la république française; mais sans en avoir aussi d'autre preuve que des bruits vagues, fondés probablement sur des conjectures malveillantes ou sur des vœux secrets.

Nul avis authentique ne confirme non plus la mise aux Sept-Tours de notre chargé d'affaires à Constantinople. Mais on dit, que si la Porte s'étoit permise une telle violation du droit des gens, nous userions de représailles, & que son ambassadeur seroit probablement aussi enfermé au Temple.

— Des lettres d'Allemagne assurent qu'il y a eu quelques changemens à la cour de Pétersbourg; que plusieurs favoris de Paul I^{er} ont été éloignés par lui, & que c'est le parti *anti-français* qui y triomphe plus que jamais, & qui dirige entièrement le cabinet russe.

— On parle à Vienne d'un projet d'alliance entre l'Angleterre, la Russie & la Porte Ottomane, & on croit que la maison d'Autriche y entreroit aussi, s'il se réalisait.

— Parmi les représentans écartés du corps législatif de la république ligurienne, les uns sont allés dans leurs terres; les autres sont restés dans Gènes même.

Le directoire ligurien a nommé le citoyen *Ambrogio Miledo*, professeur de mathématiques, pour se rendre à Paris, & concourir à l'établissement des poids & mesures uniformes.

— En conséquence d'une proclamation du président des Etats-Unis d'Amerique, tous les consuls & vice-consuls français ne sont plus reconnus dans leur caractère diplomatique.

Bourse du 5 vendémiaire.

Rente viagère, 18 f. 50 c. — Rente provis. 19 fr. 13 c. — Tiers consol., 18 fr. 63 c. — Bons $\frac{1}{2}$, 2 f. 33 c. — Bons 2 fr. 30 c. — Bons $\frac{1}{4}$, 43 fr. — Le reste du cours est même qu'hier.

A. FRANÇOIS, DE L'IMPRIMERIE DU PUBLICISTE, rue des Moineaux, n. 425.